

une occasion d'améliorer leur condition sociale. Je dois dire que les journaux d'autres pays ont colporté beaucoup de critiques contre ce pays. Tous les jours, nous recevons des lettres de Canadiens, d'ici et de l'étranger, qui veulent savoir pourquoi nous ne prenons pas des mesures pour enrayer cette propagande anticanadienne, en particulier dans la presse américaine. Nous faisons notre possible pour neutraliser ces critiques, et l'on nous fait maintenant une publicité plus favorable. Mais vaut autant franchement admettre que nous avons reçu une réclame très défavorable du fait des "murmures de mort" et des jérémiades de gens sans emploi publiés dans des journaux et des magazines canadiens, et reproduits par la presse du vieux monde. Et tout député qui se lève en cette Chambre et fait consigner aux Débats des critiques contre ce pays contribue à nuire au Canada. Il est bon de critiquer un Gouvernement, mais il y a des bornes. Il y a une différence entre critiquer un gouvernement et décrier un pays, et le Canada souffre de ce dernier abus aujourd'hui. La situation, toutefois, s'améliore à cet égard, je crois, et il a moins de dénigrement qu'il y a deux ans. Je ne suis pas sans espérer, si nous pouvons obtenir des prix de transport plus raisonnables, qu'il y ait un courant d'immigration vers la campagne qui donnera des revenus aux chemins de fer, car tout producteur agricole s'ajoute à leur clientèle. La politique du Gouvernement, c'est une immigration sélective, en particulier celle des gens s'établissant en permanence sur la terre.

M. HANSON: La déclaration du ministre est un parfait aveu de la part du Gouvernement de son impuissance à appliquer une politique d'immigration qui donne des résultats. Les chiffres qu'il a cités ce soir proclament cet échec plus éloquemment que je ne le pourrais dire. Nous constatons une diminution de 37,198 immigrants par comparaison avec l'année précédente. Permettez-moi d'assurer le ministre que personne dans ce coin de la Chambre n'a décrié le beau nom du Canada. Loin de décrier le pays, nous nous sommes efforcés de le défendre. Ce que nous avons prétendu, c'est que le pays souffre d'une administration inefficace.

L'hon. M. ROBB: Notre collègue proteste trop fort.

M. HANSON: Le ministre ne peut m'accuser de n'avoir rien dit pour nuire au pays. Nous avons simplement démontré que le département est inférieur à la tâche. Les paroles prononcées par le ministre tout à l'heure

[L'hon. M. Robb.]

sont la preuve que le Gouvernement n'a pas fait son devoir en matière d'immigration. Le ministre s'est déclaré en faveur de choisir les immigrants. Ce serait très bien si le Canada n'avait pas un si grand besoin de nouveaux sujets. Je prie le ministre d'accueillir tout immigrant de race blanche, homme ou femme, qui se présentera. Nous en avons besoin.

M. GARLAND (Bow-River): Pourquoi faire?

M. HANSON: Pour occuper nos territoires encore déserts et pour mettre le pays en valeur.

M. PARENT: Avez-vous de l'ouvrage à leur donner?

M. HANSON: Le député de Québec-Ouest (M. Parent) prendra la parole quand ce sera le temps.

M. PARENT: Certainement, aussitôt que vous aurez fini.

M. HANSON: Les résultats connus montrent que le Gouvernement n'a pas accompli son devoir. Les compagnies de chemins de fer, font dix fois plus que l'administration pour obtenir les immigrants. Je soupçonne que celle-ci fait double emploi avec les services des compagnies. Le Gouvernement devrait intervenir pour coordonner le travail des trois services et leur faire produire de meilleurs résultats.

Le Canada est un pays avantageux pour les immigrants qui veulent travailler. Mais le malheur est que le travail répugne à un grand nombre aujourd'hui. Nous n'avons pas besoin de paresseux. Le Canada ne devrait pas avoir plus de difficulté à attirer chez lui les bons éléments immigrateurs que l'Australie elle-même. D'après ce qu'on peut lire, cette colonie nous enlève nos immigrants. Je sais qu'on a dénoncé le Canada aux immigrants européens. J'ai lu deux lettres publiées dans le *Yorkshire Post*, évidemment parties du Canada. Le ministre, je crois, tâche d'en découvrir l'auteur. Il est patent que la réputation du Dominion est noircie. Il appartient à l'administration fédérale de découvrir les diffamateurs et de faire cesser leur œuvre néfaste.

M. CHURCH: Monsieur le président, il y a un mois, quand cette question est venue devant l'Assemblée, le ministre a fort aimablement promis que je pourrais, dans une autre occasion, traiter d'un sujet que j'aurais voulu présenter alors, je veux dire l'émigration dans les limites de l'empire. C'est la deuxième question en importance, et peut-être même